

Pétitions

M. Lyle S. Kristiansen (Kootenay-Ouest): Madame le Président, en tant que natif des montagnes à bois de la Colombie-Britannique, je suis particulièrement fier de présenter une pétition au nom d'un certain nombre de Canadiens de la Saskatchewan et de l'Ontario qui demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel du Nid-de-Corbeau pour le transport des céréales et qui s'opposent à ce que le gouvernement tente de diviser les agriculteurs et les travailleurs industriels du Canada en réglant les choses à sa façon.

M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River): Madame le Président, je me réjouis fort de pouvoir présenter cette pétition. En l'examinant bien, vous pourrez constater que les signataires sont presque tous des Huttérites. Ceux d'entre nous qui vivent dans l'Ouest connaissent l'apport extraordinaire de ces Canadiens à l'agriculture du Canada. Ils adressent leur pétition à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Ils se prévalent de leur droit de présenter une pétition, droit qui existait évidemment même avant le tarif du Nid-de-Corbeau. Ils déclarent que les agriculteurs de l'ouest du Canada ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale et souhaitent que le tarif actuel du Nid-de-Corbeau soit maintenu pour les agriculteurs de l'Ouest.

Je me réjouis fort de pouvoir présenter cette pétition.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Madame le Président, j'ai une autre pétition à présenter de la part de 63 citoyens de Kamsack, Verigin, Churchbridge et Togo, qui demandent à se prévaloir de leur droit de présenter un grief, à savoir que le Parlement du Canada convienne qu'ils continuent de ne payer que le tarif du Nid-de-Corbeau et maintienne le tarif statutaire actuel de transport des céréales et ces pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Cyril Keeper (Winnipeg-St. James): Madame le Président, je désire présenter une pétition au nom de plusieurs citoyens de notre magnifique pays qui désirent approcher la Chambre au sujet du tarif du Nid-de-Corbeau. Ils signalent que les agriculteurs ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole de 1981-1982, et que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Ces agriculteurs estiment donc qu'ils ont fait un apport équitable à l'économie du Canada et que le tarif du Nid-de-Corbeau ne doit pas être modifié.

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée de plusieurs citoyens canadiens habitant principalement Ernfold et Chaplin, en Saskatchewan. Cette pétition demande au Parlement de tenir compte de ce que les agriculteurs du Canada ont payé leur juste part des frais de transport, non seulement l'an dernier mais depuis l'existence du tarif du Nid-de-Corbeau. Ils ont contribué pour beaucoup, c'est-à-dire pour plus de six milliards de dollars, à la balance commerciale l'an dernier. Ils estiment que c'est là un apport équitable et qu'ils n'ont pas à payer plus que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification.

A ces causes, vos pétitionnaires, madame le Président, suivant une tradition qui remonte, je pense, à la Grande Charte, demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'ai également une pétition, signée des habitants des localités riveraines de la ligne de chemin de fer de Churchill. Dans leur pétition, ils prient humblement le gouvernement de maintenir le tarif statutaire actuel et d'assurer la revalorisation et l'amélioration de la desserte de toutes les régions du Canada, y compris celles dont il n'a pas été tenu compte dans le rapport Pepin-Gilson.

Ils demandent également que le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Parlement, prenne des participations au capital des chemins de fer, comme l'a proposé le caucus du Nouveau parti démocratique.

M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre): Madame le Président, j'ai une pétition signée d'environ 41 habitants de la région de Weyburn, dans le sud de la Saskatchewan, qui demandent à la Chambre des communes de tenir compte de l'apport magnifique de l'agriculture et des agriculteurs à la balance commerciale du pays. Ils affirment que le tarif du Nid-de-Corbeau constitue une juste contre-partie de cet équitable apport des agriculteurs. Ils prient donc la Chambre et le Parlement du Canada de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Madame le Président, je viens de recevoir une pétition que l'on m'a demandé de vous présenter au nom de 33 ou 36 pétitionnaires de la Saskatchewan habitant à Cut Knife, Maymont, Biggar, North Battleford et Battleford, Glenbush et Rabbit Lake.

Les pétitionnaires vous signalent, ainsi qu'au Parlement du Canada, l'injustice des propositions qui modifieraient le tarif du Nid-de-Corbeau. Ils précisent que les agriculteurs de l'Ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole 1981-1982, que ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale, qu'ils croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. Vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales et ne cesseront de prier.

M. Jim Fulton (Skeena): Madame le Président, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre une pétition provenant principalement des habitants de Gravelbourg. On trouve parmi les pétitionnaires non seulement des agriculteurs, mais aussi des médecins, des hommes d'affaires, des entrepreneurs et différentes autres personnes. Elle est adressée à la Chambre des communes, en Parlement assemblée, et dit que les pétitionnaires sont des résidents du Canada qui se prévalent de leur droit de présenter un grief. Les agriculteurs de l'ouest du Canada ont payé 131 millions de dollars pour exporter leurs céréales pendant la campagne agricole 1981-1982 et ces exportations ont contribué pour 6.3 milliards de dollars à la balance commerciale. Les soussignés croient que cela représente un apport équitable des agriculteurs à l'économie du Canada et que les agriculteurs de l'Ouest n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau, sans modification. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.